

## La crise de la COVID-19 et l'économie informelle à Dakar, Sénégal : impacts durables et agenda de redressement



Ndeye Ba, 39 ans, membre de Bokk Diom et spécialisée dans la récupération de plastiques, a commencé à travailler à Mbeubeuss il y a dix ans et prend soin de cinq personnes. Elle dit que, comme conséquence de la COVID-19, les récupérateur-trice-s dépendent beaucoup plus des acheteur-euse-s qui leur paient moins les matériaux récupérés et, en plus, avec du retard.

Crédit photo : Marta Moreiras, 2020

## Principales constatations

- **Travailleur·euse·s essentiel·le·s mais non reconnu·e·s.** Historiquement, et surtout pendant la pandémie, les récupérateur·trice·s ont contribué, avec leur travail, à la santé publique et à la gestion des déchets en récupérant des matériaux recyclables et, ce faisant, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cependant, la réforme du système de gestion de déchets, promue par le Projet de Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Économie de Déchets Solides du Sénégal (PROMOGED), ne les inclut pas en tant que parties prenantes dans la prise de décisions et ne leur offre pas non plus de garanties à la sécurisation de leurs moyens de subsistance.
- **Impacts économiques structurels, pas temporels.** Bien que la COVID-19 ait eu un impact sur leurs capacités de travailler et de générer des revenus, la plupart des problèmes vécus par les récupérateur·trice·s sont structurels, approfondis par les mesures mises en place par l'Unité de Coordination de la gestion de déchets solides (UCG), qui ont déjà provoqué des altérations dans la chaîne d'approvisionnement de déchets et dans l'organisation de la décharge. Ceci, avec le PROMOGED, constituent les menaces les plus importantes pour le travail des récupérateur·trice·s.
- **Économie de survie.** Face à la pandémie, pour continuer à travailler, les récupérateur·trice·s sont forcé·e·s à prendre des risques croissants, dans un contexte où leurs revenus n'ont pas encore atteint les niveaux d'avant la COVID-19, leurs économies ont été épuisées et leur accès à d'autres ressources est limité. L'impact a été dévastateur pour les ménages des ces travailleur·euse·s. Sans accès à des appuis, sans l'accompagnement de la part du gouvernement et sans l'extension de la protection sociale, leurs possibilités de se remettre seront minimales.
- **Une crise avec une dimension de genre.** Depuis le début de la pandémie, il est devenu évident que, pour les récupératrices, il s'agit d'un choc durable à plusieurs volets : elles sont confrontées à des obstacles croissants dans leur travail et voient leurs revenus diminuer ; à des conditions de travail plus précaires ; et aussi à une augmentation des responsabilités ménagères non-rémunérées, en particulier celle de la garde d'enfants, qui leur empêchent de travailler.

## Recommandations

**Assurer une transition juste : les moyens de subsistance de tous·toutes les récupérateur·trice·s qui travaillent à la décharge de Mbeubeuss doivent être assurés avec la transformation du système de gestion de déchets et leur coopérative doit être incluse dans le PROMOGED.**

- **Reconnaissance :** le système de gestion des déchets devrait être structuré en reconnaissant le travail des récupérateur·trice·s comme acteurs dans la chaîne. Les aménagements dans la gestion de déchets doivent être faits de concert avec les récupérateur·trice·s pour assurer leur participation effective dans les espaces de pilotage et de suivi du PROMOGED et pour garantir véritablement la sécurisation de leurs moyens de subsistance.
- **Accompagnement et appui :** les récupérateur·trice·s ont besoin d'appuis et d'accompagnement de leurs initiatives organisationnelles de la part des autorités locales et nationales pour aboutir à la consolidation de leur insertion dans le nouveau système de gestion de déchets, tout en tenant compte de leurs besoins et de leur situation.

- **Ne pas nuire** : pendant la transition, les autorités devraient réviser les mesures et pratiques mises en place par l'UCG dans le système de gestion de déchets en préparation pour le PROMOGED, étant donné qu'elles ont déjà eu un impact négatif sur les moyens de subsistance des récupérateur·trice·s de Mbeubeuss, ce qui a exacerbé les répercussions de la COVID sur leurs ménages.

## Introduction

*La crise de la COVID-19 et l'économie informelle* est une étude longitudinale de WIEGO qui évalue l'impact de la crise de la COVID-19 sur certains groupes de travailleur·euse·s de l'informel et leurs ménages<sup>1</sup>. S'appuyant sur une enquête et des entretiens approfondis, la première phase a analysé les impacts de la crise sanitaire en avril 2020 et à la mi-2020, par rapport à février de 2020 (la période avant la COVID-19)<sup>2</sup>. La deuxième phase a été menée à la mi-2021 afin d'évaluer comment les travailleur·euse·s vivaient la résurgence de la COVID-19 et les tensions économiques actuelles, et dans quelle mesure (le cas échéant) ces travailleur·euse·s s'étaient rétabli·e·s. Ce rapport présente le résumé des résultats de la deuxième phase de l'étude à Dakar, Sénégal. Les chercheur·euse·s de Dakar ont interrogé 68 personnes lors de la première phase d'enquêtes afin d'évaluer l'évolution de leur situation, environ un an après l'enquête initiale. Huit répondant·e·s supplémentaires ont été interrogé·e·s pour remplacer les ancien·ne·s répondant·e·s de la première phase qui n'ont pas pu être recontacté·e·s. Les chercheur·euse·s ont également mené des entretiens approfondis avec deux leaders de l'Association de Récupérateurs de la décharge de Mbeubeuss - Bokk Diom, et deux autres informateurs clés de la société civile, notamment de l'Institut Africain de Gestion Urbaine (IAGU) et de la Coopérative d'Appui au Développement et à la Préservation de l'Environnement (ADEPECoop). La recherche a été menée en collaboration avec l'Association de récupérateurs de la décharge de Mbeubeuss - Bokk Diom.

Tous les résultats qui comparent les résultats de la deuxième phase à ceux de la première phase sont constitués de panels non équilibrés, c'est-à-dire qu'ils incluent la totalité des participant·e·s de la première et de la deuxième phase. Pour cette raison, ce ne sont pas des représentations exactes des changements vécus par l'échantillon de la première phase.

---

<sup>1</sup> Les villes où l'étude a été menée sont Accra (Ghana), Ahmedabad (Inde), Bangkok (Thaïlande), Dakar (Sénégal), Dar es Salaam (Tanzanie), Delhi (Inde), Durban (Afrique du sud), Lima (Pérou), Mexico (Mexique), New York (États Unis), Pleven (Bulgarie), et Tiruppur (Inde).

<sup>2</sup> Les résultats de la première phase à Dakar sont disponibles sur :

[https://www.wiego.org/sites/default/files/publications/file/WIEGO\\_FactSheet\\_Dakar\\_French%20for%20web.pdf](https://www.wiego.org/sites/default/files/publications/file/WIEGO_FactSheet_Dakar_French%20for%20web.pdf).

## L'économie informelle à Dakar<sup>3</sup>

Selon les estimations les plus récentes, 95 % de l'emploi non agricole au Sénégal (dont une forte présence de femmes et de jeunes ; ces groupes représentant chacun 45 % de l'emploi informel<sup>4</sup>) est informel<sup>5</sup>. D'après le *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*, élaboré par le Haut Conseil de Dialogue Sociale (HCDS) et le Bureau International du Travail (BIT), la plupart des travailleur·euse·s qui exercent leur activité dans l'économie informelle le font dans des conditions précaires, sans avoir accès aux protections usuelles liées au travail, comme la sécurité sociale, le droit de défendre leurs intérêts ou l'inclusion dans les prises de décisions<sup>6</sup>.

Dans le contexte de la pandémie, et toujours circonscrit sur les objectifs du Plan Sénégal Émergent (PSE) et son plan opérationnel (le Plan des activités prioritaires II Ajusté et Accélééré—PAP2A), le gouvernement du Sénégal est en train de développer une stratégie nationale pour promouvoir la formalisation du secteur informel<sup>7</sup>. Bien que le processus pour élaborer la stratégie ne soit pas encore fini, depuis le début, les récupérateur·trice·s n'ont pas encore été appelé·e·s à participer aux études préliminaires sur l'économie informelle élaborées par l'État<sup>8</sup> et dans les travaux autour de la stratégie.

« Pour faire des stratégies, il faut exister. Nous ne sommes pas considérés par les gens. Alors imagine si la maladie vient à s'y ajouter, cela devient plus grave ». Récupérateur, membre de Bokk Diom.

Sans reconnaissance de leur statut en tant que travailleur·euse·s, et largement exclu·e·s des statistiques nationales sur l'emploi informel, les récupérateur·trice·s de déchets ne sont pas seulement ignoré·e·s par les programmes publics ciblant les travailleurs·euse·s du secteur informel, mais aussi exclu·e·s des processus de prise de décisions sur les politiques de gestion de déchets et le recyclage développées par l'UCG, et notamment dans le cadre du Projet de Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Économie de Déchets solides au Sénégal (PROMOGED), ce qui met leurs moyens de subsistance en péril.

<sup>3</sup> L'économie informelle englobe toutes les unités, les activités et les personnes qui travaillent en emploi informel. Chen, Martha. *Definitions, Theories and Policies*. Document de travail WIEGO no 1, Boston/Manchester : Femmes dans l'emploi informel : mondialisation et organisation, 2012, p. 8.

<sup>4</sup> « Selon la définition approuvée par la [Conférence internationale des statisticiens du travail] CIST de 2003, l'emploi informel désigne tous les emplois qui n'offrent pas de protection juridique et sociale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur informel ». Chen, Martha. *Definitions, Theories and Policies*. *Ibid*, p : 8.

<sup>5</sup> Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). *Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), 2017*. Dakar, Sénégal. Afristat-UEMOA, 2019.

<sup>6</sup> Bureau international du Travail/Haut Conseil de Dialogue Social. *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*. Genève, Suisse : Bureau international du Travail. 2020.

<sup>7</sup> « Selon la définition approuvée par la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 1993, le secteur informel a trait à la production et à l'emploi dans les entreprises non constituées en société, petites, et non enregistrées ». Chen, Martha. *Op cit.*, p. 8.

<sup>8</sup> Bureau international du Travail/Haut Conseil de Dialogue Social. *Diagnostic de l'économie informelle au Sénégal*. *Ibid*. Bureau international du Travail/Haut Conseil de Dialogue Social. *Cartographie de 8 familles d'acteurs de l'économie informelle au Sénégal : Un panorama statistique*. Genève, Suisse : Bureau international du Travail. 2020.

Et pourtant, ces femmes et hommes, récupérant des matériaux recyclables parmi les déchets, et facilitant ainsi leur reprise dans le processus productif, apportent une contribution vitale à l'environnement et au bien-être de la ville de Dakar. Avec leur travail, ces travailleur·euse·s récupèrent chaque année 55 055 tonnes de matériaux recyclables, ce qui permet d'éviter l'émission de plus de 100 987 tonnes d'équivalent de CO2 chaque année<sup>9</sup>.

Une étude récente menée par WIEGO a dénombré 1584 récupérateur·trice·s sur la décharge Mbeubeuss<sup>10</sup>, la plus grande d'Afrique de l'Ouest, et encore ce chiffre **n'est qu'une sous-estimation du nombre réel de personnes exerçant ce métier là-bas** –et selon les informations qualitatives recueillies dans cette étude, ce nombre ne cesse d'augmenter à cause de l'impact de la pandémie sur l'emploi dans le pays-. Parmi ces travailleur·euse·s, 1100 sont membres de Bokk Diom, qui a été créée au cours des années 1990.

## La COVID-19 à Dakar : dates clés

**Mars 2020** : Déclaration de l'état d'urgence (couvre-feu, manifestations publiques interdites, fermeture des écoles, limite du nombre de passagers dans les transports interurbains et taxis, circulation interrégionale interdite).

**Mai 2020** : Mobilité sous réserve de la distanciation physique et du port d'un masque facial (services publics et privés, commerces et transports).

**Mi-2020** : Levée de l'interdiction du transport interurbain et durée réduite du couvre-feu, puis fin de l'état d'urgence. La décision est prise après des manifestations violentes dans le pays.

**Août 2020** : Interdiction de tout rassemblement dans l'espace public ; port obligatoire du masque dans les lieux publics couverts, dans les transports et sur les marchés.

**Janvier 2021** : Déclaration de l'état d'urgence pour les régions de Dakar et de Thiès suite à la propagation croissante de la COVID-19, particulièrement du variant Delta (couvre-feu le soir, rassemblements publics et privés interdits,

port obligatoire du masque dans les espaces publics et privés, restrictions du nombre de passagers dans les transports).

**Février 2021** : Lancement officiel de la campagne de vaccination, mais les inoculations ne commencent qu'en mars.

**Mars 2021** : Émergence des émeutes dans le pays, déclenchées par l'arrestation de Ousmane Sonko, la principale figure d'opposition au gouvernement, lesquelles font rapidement ressortir les doléances causées par la pandémie et les mesures barrières pour mitiger sa propagation. Pour apaiser la situation et arrêter la violence, qui a eu comme conséquence des pertes humaines et matérielles, le gouvernement déclare la fin de l'état d'urgence à Dakar et à Thiès et promet la restructuration du budget afin de créer des opportunités pour les jeunes et les travailleur·euse·s du secteur informel.

**Août 2021** : Le gouvernement lance une stratégie de vaccination de masse.

---

<sup>9</sup> Le chiffre a été calculé en utilisant la méthodologie et la calculatrice développée par Green Partners pour WIEGO et l'Alliance mondiale de récupérateur·eur·s de déchets, permettant d'estimer les émissions de gaz à effet de serre évitées grâce au travail des groupes de récupérateur·eur·s. Pour en savoir plus, visitez : <https://www.wiego.org/ghg>.

<sup>10</sup> WIEGO, *Réduction des déchets dans les villes côtières grâce au recyclage inclusif (ReWCC) : Étude de base sur les récupérateur·eur·s de la décharge de Mbeubeuss*. Manchester, R.U. : WIEGO, 2019, p. 2.

## Dates de l'étude et échantillon

### Dates de l'étude à Dakar

- Première phase : mi 2020
- Deuxième phase : juin-août 2021

### Échantillon par personnes travailleuses nouvelles par rapport aux participant·e·s dans la première phase de l'étude

Secteur	N	% de l'échantillon total	% Femmes	% Participant·e·s ajouté·e·s dans la deuxième phase
Récupérateur·trice·s <sup>11</sup>	76	100	63	11

### Distribution par âge

	N	%
18-25	5	8
26-35	18	29
36-45	23	37
46-55	14	23
56-65	2	3

L'échantillon inclut une diversité de travailleur·euse·s qui exercent leur activité à Mbeubeuss afin d'illustrer les différents types de travail qui existent à la décharge, y compris des récupérateur·trice·s qui travaillent à leur propre compte, ou au compte des autres, à la plateforme où les camions déversent les déchets ; des récupérateurs qui disposent de petites infrastructures de stockage dans la décharge ; et des récupérateurs qui travaillent comme des intermédiaires ou comme des grossistes. L'échantillon n'a pas été conçu pour être représentatif des travailleur·euse·s de l'informel à Dakar ou même des membres de Bokk Diom.

## Impacts de la crise et réponses

Interrogé·e·s sur les impacts les plus importants de la crise sanitaire, les récupérateur·euse·s ont souligné la croissante vulnérabilité des leurs ménages à cause de la perte de revenus pendant une période prolongée et l'épuisement de toutes leurs économies. Les récupérateur·trice·s ont aussi indiqué les précarités vécues en absence d'appuis du gouvernement pour faire face à la crise ainsi que les menaces à leurs moyens de subsistance, causées par les transformations sur le système de gestion de déchets promues par l'UCG en préparation pour la mise en place du PROMOGED.

<sup>11</sup> Deux personnes dans l'échantillon ont déclaré avoir quitté leur secteur professionnel d'origine depuis mi-2020.

Bien que le PROMOGED ait pour but la transformation et l'éventuelle fermeture de la décharge, les récupérateur·trice·s continuent d'être exclu·e·s de toutes les décisions sur la mise en place du projet et n'ont aucune garantie sur la sécurisation de leurs moyens de subsistance une fois la décharge sera fermée.

*« Aujourd'hui, il existe plusieurs versions de la gestion des déchets. Souvent on parle de la modernisation de la décharge et beaucoup travaillent dans la décharge, et c'est notre gagne-pain. Si la modernisation aboutit, beaucoup perdront leur travail ».* Récupérateur, membre de Bokk Diom, 34 ans.

## Travail, revenus et sécurité alimentaire

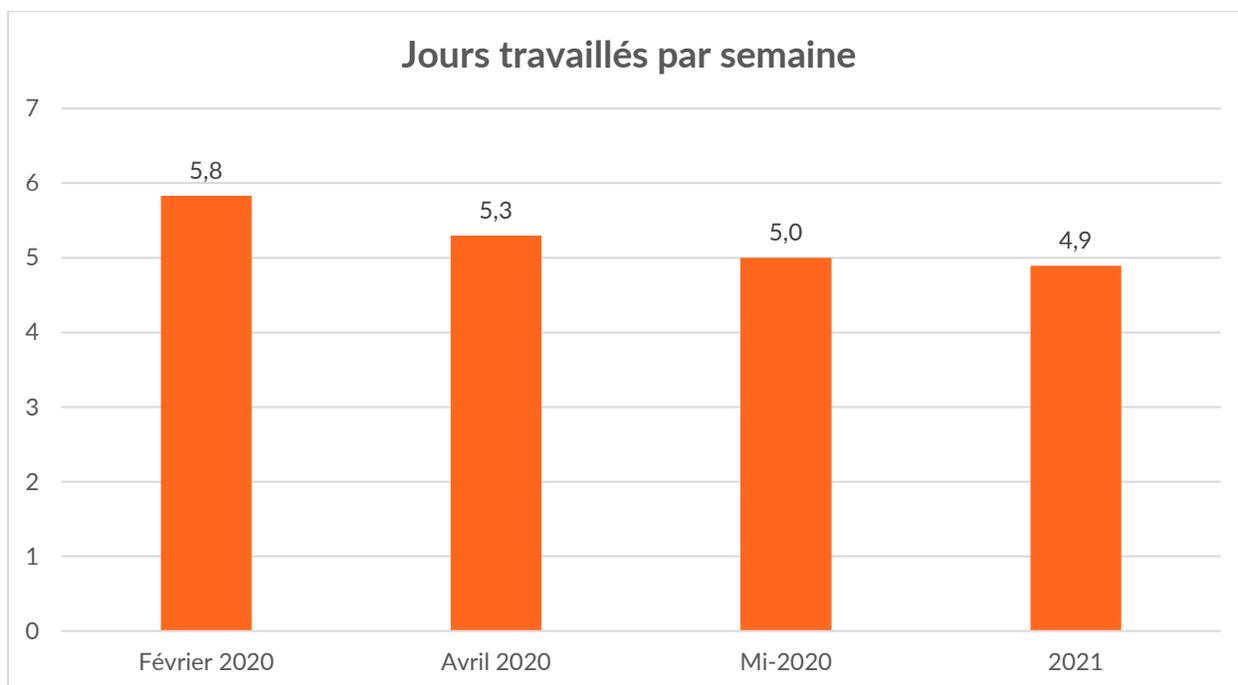
### Travail

Étant essentielle pour la gestion de déchets de Dakar, l'opération de la décharge de Mbeubeuss s'est maintenue pendant la crise sanitaire, permettant à la plupart des récupérateur·trice·s ayant participé à l'étude de continuer de travailler. Malgré le fonctionnement continu de la décharge, les récupérateur·trice·s n'ont pas été en mesure de travailler le même nombre de jours, ni de retrouver le niveau de revenus que ces travailleur·euse·s avaient avant la pandémie de la COVID-19. C'est également le cas par rapport à la période où l'État a déclaré le premier état d'urgence, en avril 2020, qui comprenait des mesures strictes limitant la mobilité des personnes et, par conséquent, le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement.

*« J'ai eu d'énormes difficultés pour survivre. Mes activités ne sont plus pareilles. Pour lutter contre la maladie je respecte les différentes consignes. Tout ce que je peux vous dire en est que la COVID-19 a bousculé notre existence et a rendu les choses plus difficiles ».* Récupératrice membre de Bokk Diom.

Les récupérateur·trice·s avaient moins de chances de travailler le mois précédent qu'à la mi-2020 ou en avril 2020. Parmi les personnes interrogées en 2021, 91 % ont déclaré avoir travaillé au moins un jour au cours du mois précédent, contre 94 % en avril 2020. Parmi les récupérateur·euse·s qui ont travaillé le mois précédent, une seule personne ne travaillait plus comme récupératrice.

Même si le nombre de jours de travail s'est stabilisé depuis la mi-2020, les récupérateur·euse·s travaillent encore, en moyenne, un jour de moins par semaine par rapport au nombre de jours travaillés avant la COVID-19.



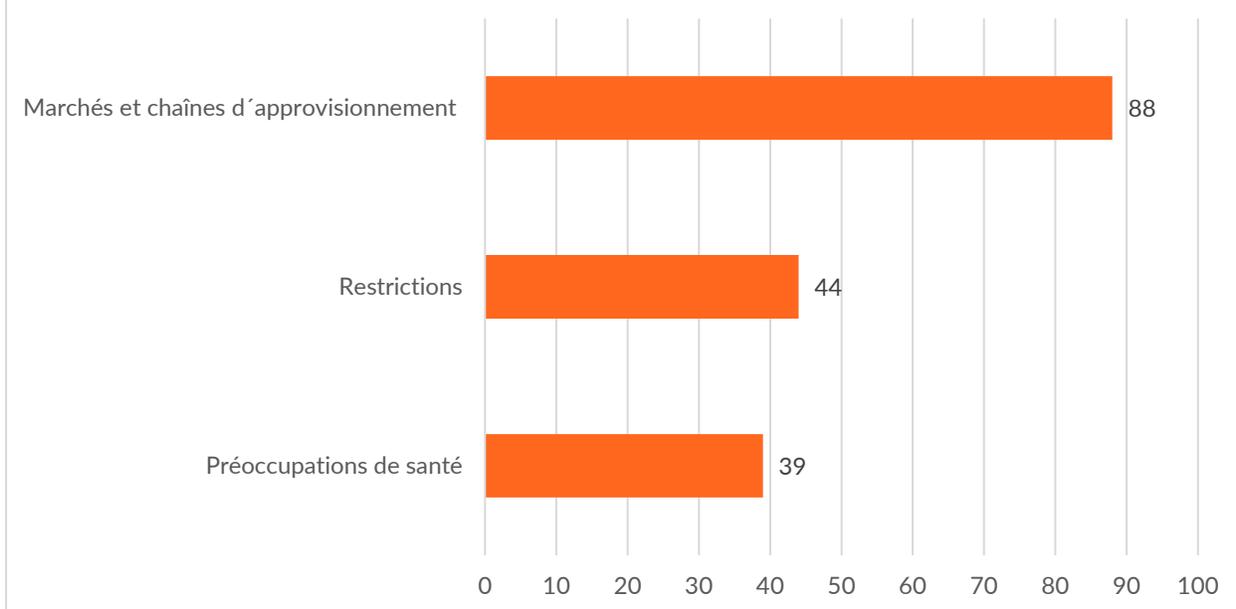
**Note :** Les répondant·e·s ont été appelé·e·s à déclarer les jours de travail au cours des sept derniers jours, y compris les jours pendant lesquels ces travailleuse·eur·s avaient travaillé à temps partiel.

*« Et si je vous dis que, même quand on travaille, il est difficile de payer des ordonnances de 3000 francs. Si cela nous surprend, alors imagine si on ne travaille pas comment cela se passe pour nos charges fixes (location, électricité, eau, scolarité...) ». Récupératrice membre de Bokk Diom.*

Par contre, 52 % des récupérateur·trice·s ont déclaré avoir fait, en moyenne, des journées de travail plus longues par rapport à la période avant la COVID-19. Cela a été signalé par plus de 6 femmes sur 10, lesquelles essaient de maintenir leurs revenus dans un environnement qui est plus contraignant à cause des limitations d'accès à la plateforme –conséquence des changements dans l'organisation de la décharge et de l'impossibilité de travailler de nuit, où un nombre considérable de camions arrivent à la décharge—.

**Stabilité du travail :** Au cours des 12 derniers mois, le nombre moyen de mois pendant lesquels les répondant·e·s n'ont pas été capables de travailler 10 jours ou plus a été de 1,3. Cependant, 12 % ont déclaré avoir été impossibilit·e·s de travailler 10 jours ou plus pendant 4 mois ou plus. Les facteurs principaux empêchant les récupérateur·euse·s de travailler étaient les chocs de marché et des chaînes d'approvisionnement (88 %), les restrictions imposées par le gouvernement (44 %), et les préoccupations de santé (39 %).

## Facteurs empêchant les récupérateur·trice·s de travailler



\* Les répondant·e·s pouvaient choisir plus d'une réponse.

Bien que les facteurs identifiés par les récupérateur·trice·s illustrent les perturbations causées par la pandémie, beaucoup des facteurs associés aux chocs de la chaîne d'approvisionnement sont plutôt liés aux changements sur le système de gestion de déchets, notamment les mesures mises en œuvre par l'UCG : la déviation de matériaux recyclables de la décharge à travers l'installation de conteneurs à Dakar, la création de stations de transfert de déchets, entre autres.

Un 67 % des répondant·e·s ont déclaré qu'il est maintenant plus difficile d'accéder aux déchets, par rapport à la mi-2020. Les répondant·e·s ont expliqué que, en réalité, l'accès aux matériaux est devenu plus difficile parce qu'une partie des matériaux recyclables est déviée de la décharge avant que les camions y arrivent, soit en raison des changements dans la gestion de déchets déjà mentionnés, soit à cause de la récupération faite par les techniciens de l'UCG dans les camions de collecte de déchets. La mise en place de la collecte nocturne et l'opération de la décharge les 24 heures, ainsi que les aménagements physiques faits dans la décharge, constituent des limitations à l'accès à la plateforme et, par conséquent, aux matériaux, ce qui affecte particulièrement les femmes.

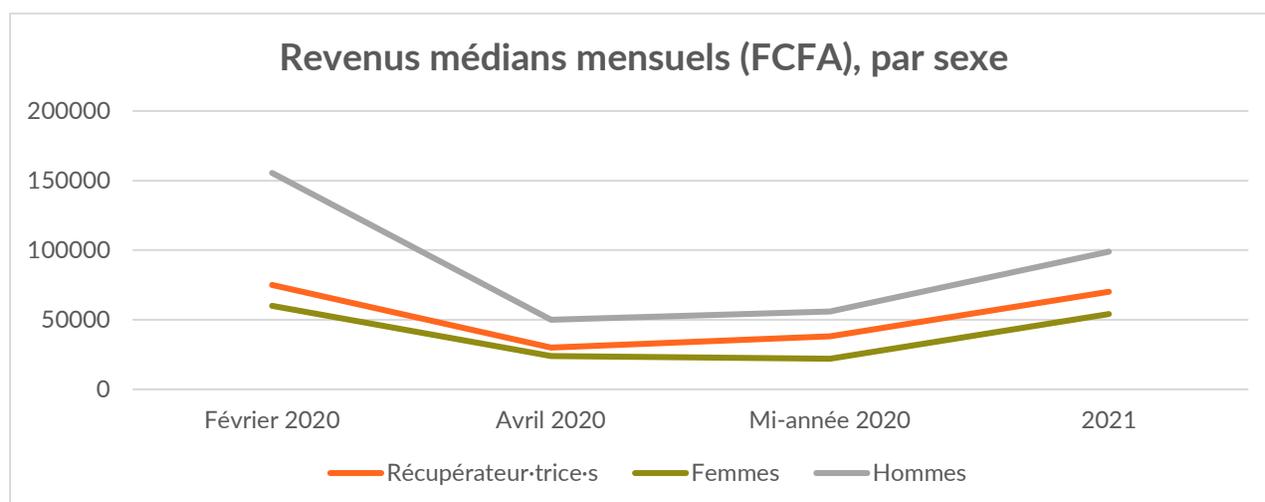
Un tiers des travailleur·euse·s (33 %) ont rapporté que le prix de vente des matériaux a diminué. La réduction des client·e·s à la décharge a créé des situations où les récupérateurs·euse·s sont forcé·e·s à vendre leurs matériaux à des prix qui sont en dessous du prix du marché.

« Les prix ne sont pas fixes. On ne maîtrise pas les fluctuations des prix. Ils varient suivant la demande. Par exemple, s'il y avait 5 personnes pour acheter, les prix augmentent cependant si parmi les 5, il n'y a qu'un seul acheteur, ce dernier va diminuer les prix. Par exemple, si le matériel vaut 50 francs, l'acheteur le prendra à 30 ou 25 francs et tu seras obligé de lui céder le matériel par ce que tu as besoin d'argent [...] Toutefois, la COVID-19 a renforcé l'instabilité du marché car actuellement on arrive plus à écouler nos marchandises ». Récupératrice membre de Bokk Diom.

## Revenus<sup>12</sup>

En 2021, les récupérateur·trice·s ont récupéré 93 % de leurs revenus médians<sup>13</sup> pré-COVID-19 (février 2020). En effet, en 2021, les revenus mensuels médians de ces travailleur·euse·s étaient de 70 000 FCFA<sup>14</sup> contre 75 000 FCFA pré-COVID-19.

	Revenus mensuels médians, en 2021, en tant que pourcentages des revenus médians pré-COVID (février 2020)
Récupératrice·eur·s	93 %

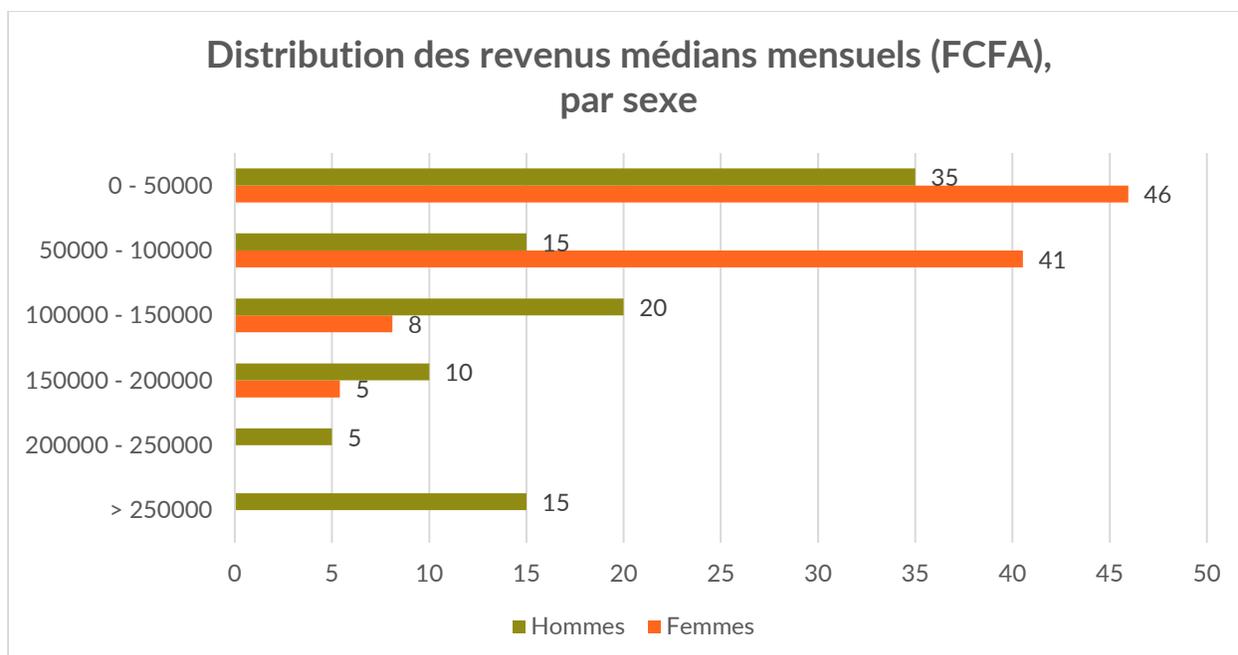


Comme observé dans la graph ci-dessous, les récupérateur·trice·s participant·e·s se situent dans différents échelons de la chaîne de valeur du recyclage. Il y a donc une dispersion dans les données sur les revenus. Une analyse de la distribution des revenus révèle, néanmoins, que la plupart des récupérateur·trice·s se trouvent dans les tranches des revenus les plus basses et que la participation des femmes dans ces tranches est encore plus foncée. En 2021, presque la moitié des femmes gagnaient mensuellement entre 0 et 50 000 FCFA et 87 % des récupératrices participantes ne gagnaient pas plus de 100 000 FCFA par mois. Un nombre de ces femmes sont la principale source de revenus de leurs ménages, donc les affectations sur leurs revenus, sur leur capacité de travailler et sur l'accès aux matériaux, exacerbent leur situation qui était déjà très vulnérable. Alors qu'avant la pandémie, 25 % des récupérateur·trice·s gagnaient moins de 50 000 FCFA, ce nombre a augmenté à 35 % à la mi 2021.

<sup>12</sup> Toutes les données sur les revenus incluent les répondant·e·s de la deuxième phase qui ont cessé complètement de travailler et/ou les répondant·e·s qui n'ont pas travaillé le mois précédent, dont les jours de travail et les revenus sont fixés à zéro. Les données sur les revenus comprennent uniquement ce que les individus gagnent dans le cadre de leur profession principale et non d'autres sources.

<sup>13</sup> Compte tenu de la dispersion des données sur les revenus et de la présence d'importantes valeurs atypiques, l'utilisation de la médiane est préférée à celle de la moyenne, laquelle donnerait beaucoup plus de poids à ces valeurs. La médiane (ou valeur modale) représente un niveau de revenus tel, que 50 % des récupérateur·trice·s ont un revenu supérieur à celui-ci, et 50 % ont un revenu en dessous de ce niveau.

<sup>14</sup> Le taux de change entre un franc CFA (FCFA) et un dollar américain (USD) était de 0,001645 en février 2020 ; 0,001656 en avril 2020 ; 0,001709 en juin 2020 ; et 0,001814 USD en juin 2021.



Ces données, néanmoins, représentent les revenus bruts et ne tiennent pas compte des coûts liés à leur profession. Selon les participant·e·s, ces coûts représentent presque un tiers de leurs revenus. Il est à souligner le fait que les impacts des affectations expérimentées sur les revenus se ressentent fortement dans les ménages des récupérateur·e·s. Même si, en moyenne, trois personnes contribuent aux revenus du ménage, presque 8 participant·e·s sur 10 ont déclaré que leurs revenus ménagers avaient diminué par rapport à la période avant la COVID-19 (pour les femmes cela était le cas pour un peu plus de 9 sur 10). En plus, près de la moitié des récupérateur·e·s (49 %) ont dit avoir épuisé leurs économies comme stratégie d'adaptation pour faire face à la crise (cela était le cas pour 63 % des femmes).

Par ailleurs, parallèlement à la perte de revenus et à l'incertitude qui prédomine dans le secteur à cause du PROMOGED, les récupérateur·e·s ont aussi enduré la hausse des prix depuis 2020, particulièrement dans les denrées alimentaires, même en dépit des mesures instaurées par le gouvernement pour contrôler les prix. L'accès aux aliments dans le pays avait déjà été identifié par le gouvernement comme un problème avant le mois d'octobre 2020 : selon une étude des impacts de la COVID sur les ménages menée par l'Agence Nationale de la Statistique et la Démographie (ANSD), « 6 ménages sur 10 ont essayé de s'approvisionner en produits alimentaires sans le pouvoir »<sup>15</sup>.

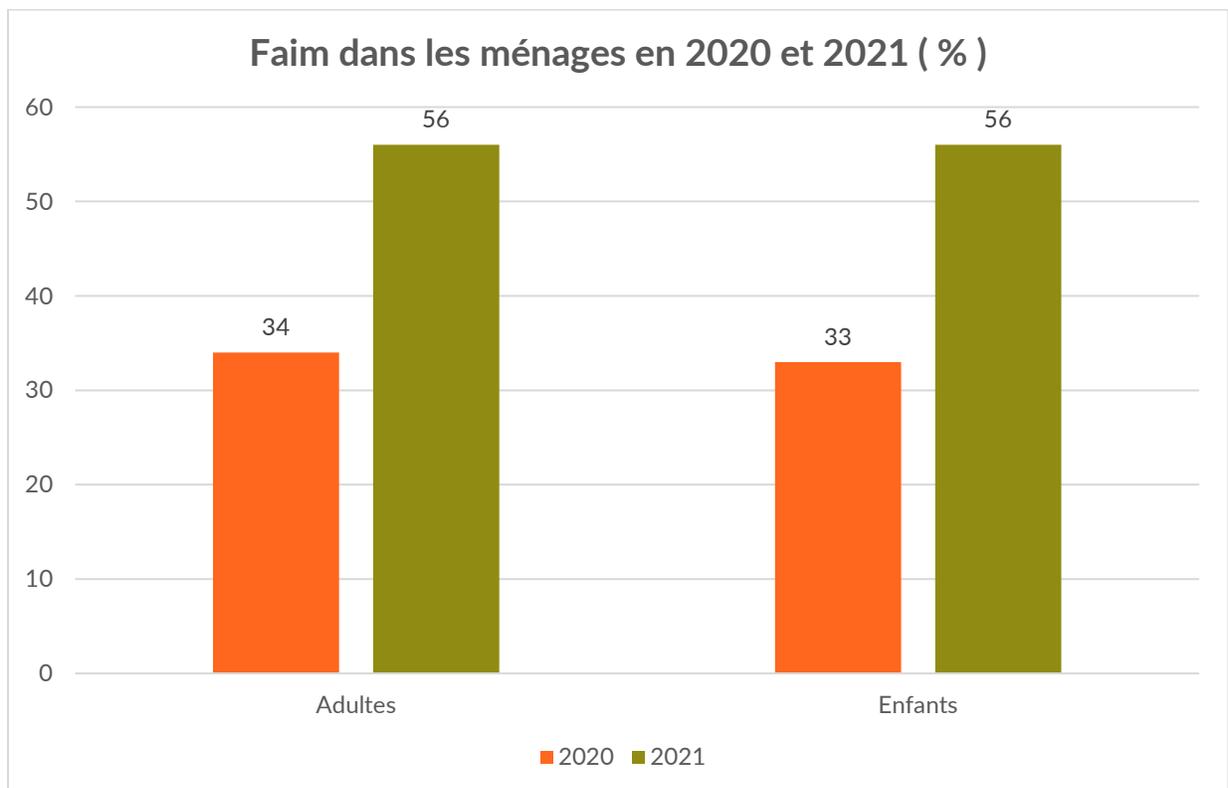
« Il a été difficile et j'ai eu d'énormes difficultés [...]. Aujourd'hui j'habite chez mon oncle parce que je n'ai plus de moyens pour subvenir à mes besoins et l'État n'a fait aucun effort pour nous soutenir. Mbeubeuss est fatigué, très fatigué et les travailleurs aussi ». Récupérateur membre de Bokk Diom, 35 ans.

<sup>15</sup> ANSD. [COVID-19. Suivi de l'impact sur le bien-être des ménages](#). Bulletin No. 1, Septembre 2020. Dakar, Sénégal : ANSD. p 2

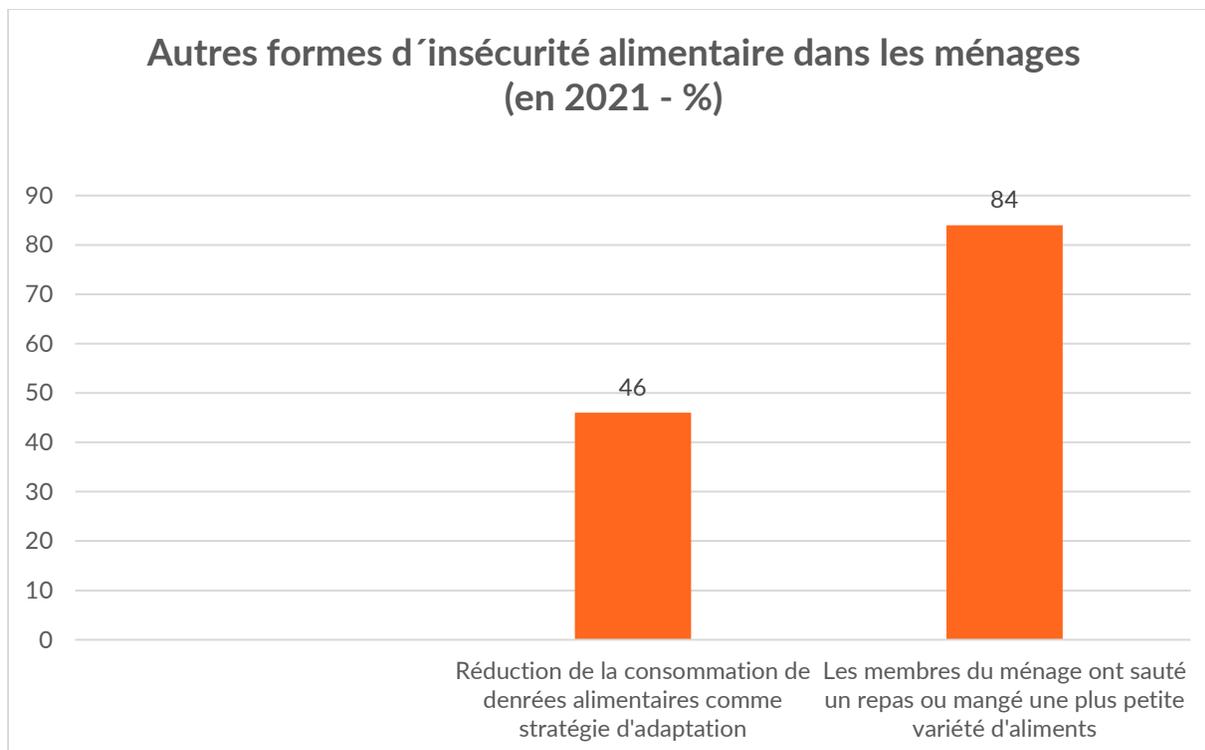
## Sécurité alimentaire

Le problème de l'insécurité alimentaire s'est exacerbé par rapport à la situation décrite par les répondant·e·s lors de la première phase de l'étude. Les 56 % des personnes interrogées ont déclaré que les adultes de leurs ménages avaient souffert de la faim et le même pourcentage de répondant·e·s, ayant des enfants de moins de 16 ans dans leur foyer, ont déclaré que les enfants avaient souffert de la faim, ce qui représente une augmentation de 22 % et de 23 % respectivement par rapport à la mi-2020.

La situation d'insécurité alimentaire est plus grave pour les récupératrices : 71 % ont rapporté des incidences de faim entre les adultes dans leurs ménages, et 74 % des récupératrices ayant des enfants de moins de 16 ans dans leur ménage ont rapporté des incidences de faim parmi les enfants.



En plus, 46% des répondant·e·s ont déclaré avoir réduit leur consommation alimentaire au cours des 12 derniers mois. Les 84 % des personnes participantes ont déclaré qu'elles-mêmes ou d'autres membres du ménage avaient sauté un repas au cours du dernier mois (69 % des femmes) ou mangé une plus petite variété d'aliments qu'elles ne l'auraient souhaité (98% des femmes).



## Santé et sécurité

En dépit du fait que personne n'a déclaré avoir eu des cas positifs de la COVID-19 dans leurs ménages lors des 12 derniers mois, les préoccupations de santé constituent l'un des principaux obstacles identifiés par les récupérateur·trice·s dans leur travail et leurs revenus.

Selon les personnes interrogées, les risques sur le lieu de travail –déjà très élevés dans la décharge– ont augmenté par rapport à la période pré-COVID-19, y compris l'exposition à des matériaux dangereux (73 %), l'exposition à la COVID-19 (71 %), travail qui demande des efforts physiques intenses (64 %), et l'exposition à des déchets médicaux (60 %). L'augmentation des risques a été particulièrement significative pour les récupératrices, qui ont constaté des risques accrus de 84 % dans l'exposition à des déchets médicaux et à des matériaux dangereux et, en outre, l'exigence des efforts physiques plus grands par rapport à la période avant la COVID-19.

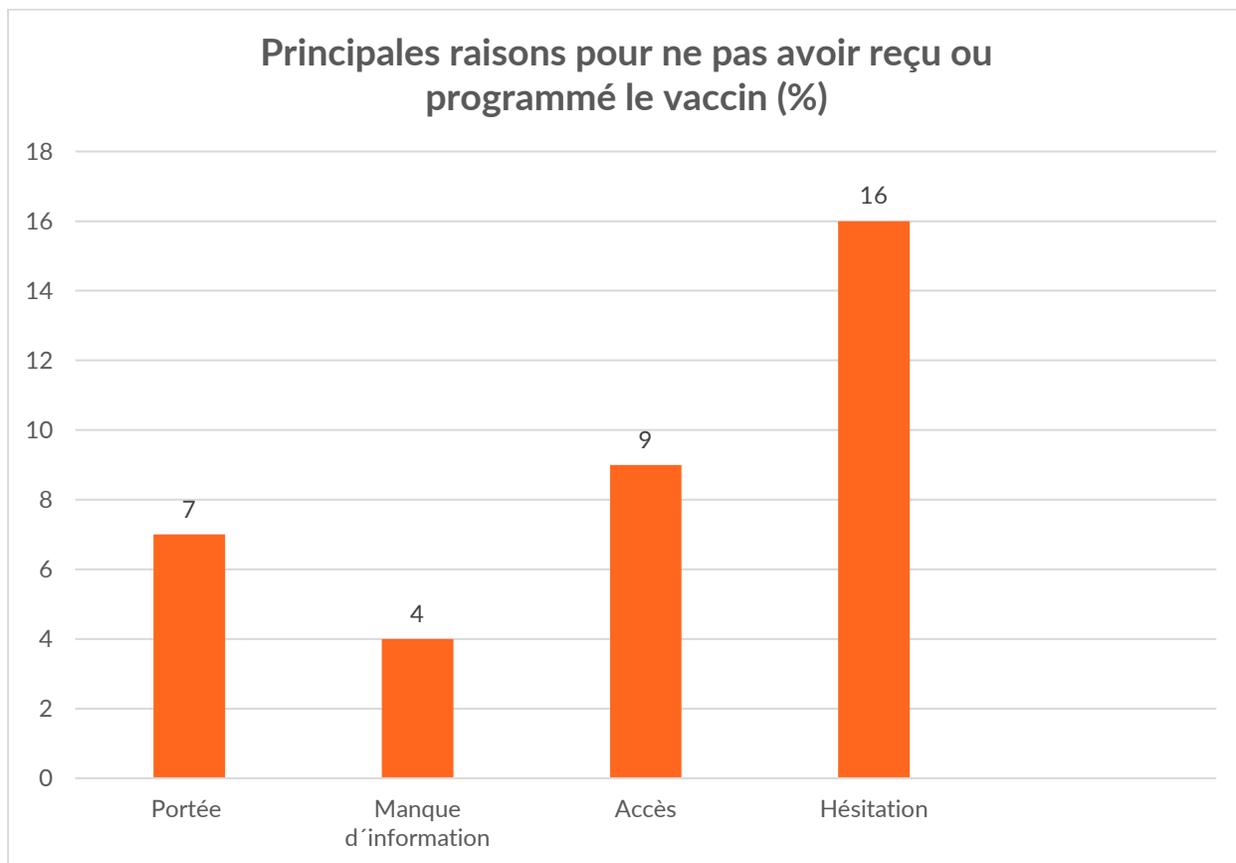
Confronté·e·s à une croissante exposition à ces risques sur le lieu de travail, presque la totalité des récupératrice·eur·s (96 %) ont déclaré avoir utilisé au moins un élément d'équipement de protection individuelle (EPI) : 8 de ces personnes sur 10 ont acheté les EPI elles-mêmes, et près de 1 sur 5 a dit avoir reçu ces EPI de la part du gouvernement. Les EPI les plus utilisés sont les masques (91 %), les gants (78 %), l'usage de savon (67 %) et gel désinfectant (36 %). En général, les récupérateur·trice·s n'ont pas d'accès à l'eau dans leurs lieux de travail.

Stratégie de vaccination : A l'aube de l'augmentation des cas de COVID-19 au Sénégal, le gouvernement a lancé une campagne de vaccination contre la maladie en février 2021, et a commencé le processus d'inoculation en mars. Dans sa première phase, le gouvernement ciblait les personnes âgées de 60 ans et plus, les personnes avec des comorbidités ou des maladies chroniques, ainsi que les travailleur·euse·s essentiel·le·s exposé·e·s à la maladie, notamment le

personnel sanitaire. Une plateforme digitale a été établie pour prendre rendez-vous pour se faire vacciner, dirigée aux personnes qui répondaient aux critères mentionnés.

En août 2020, afin de faciliter l'accès à un plus grand nombre de personnes, le gouvernement a adopté une stratégie de vaccination massive, en mettant en place des centres mobiles dans les communes, dans les structures de santé et dans les zones de forte affluence –comme les marchés–, et a également changé les critères pour que toute la population puisse se faire vacciner à partir de 18 ans. Même si l'acceptation du vaccin de la part de la population commence à augmenter, il existe toujours des obstacles majeurs à l'avancement de cette initiative, notamment l'arrivée tardive des vaccins.

Parmi les récupérateur·trice·s, 7 % des répondant·e·s ont déclaré avoir reçu le vaccin. Si l'on considère les personnes vaccinées et celles qui avaient pris un rendez-vous pour se faire inoculer, le pourcentage était de 43 %, y compris 40 % des femmes et 50 % des hommes. Bien que parmi ces travailleur·euse·s l'acceptation de la vaccination gagne peu à peu du terrain, il existe toujours une grande réticence face au vaccin : d'un côté, il y a une méfiance à cause de la peur autour des effets secondaires ou sur l'effectivité réelle du vaccin ; et de l'autre, la perception d'un manque d'information qui empêche de prendre la décision de se faire vacciner. Les participant·e·s ont aussi exprimé qu'il n'y avait pas de centres de vaccination près de leurs lieux de travail ou de leurs ménages.

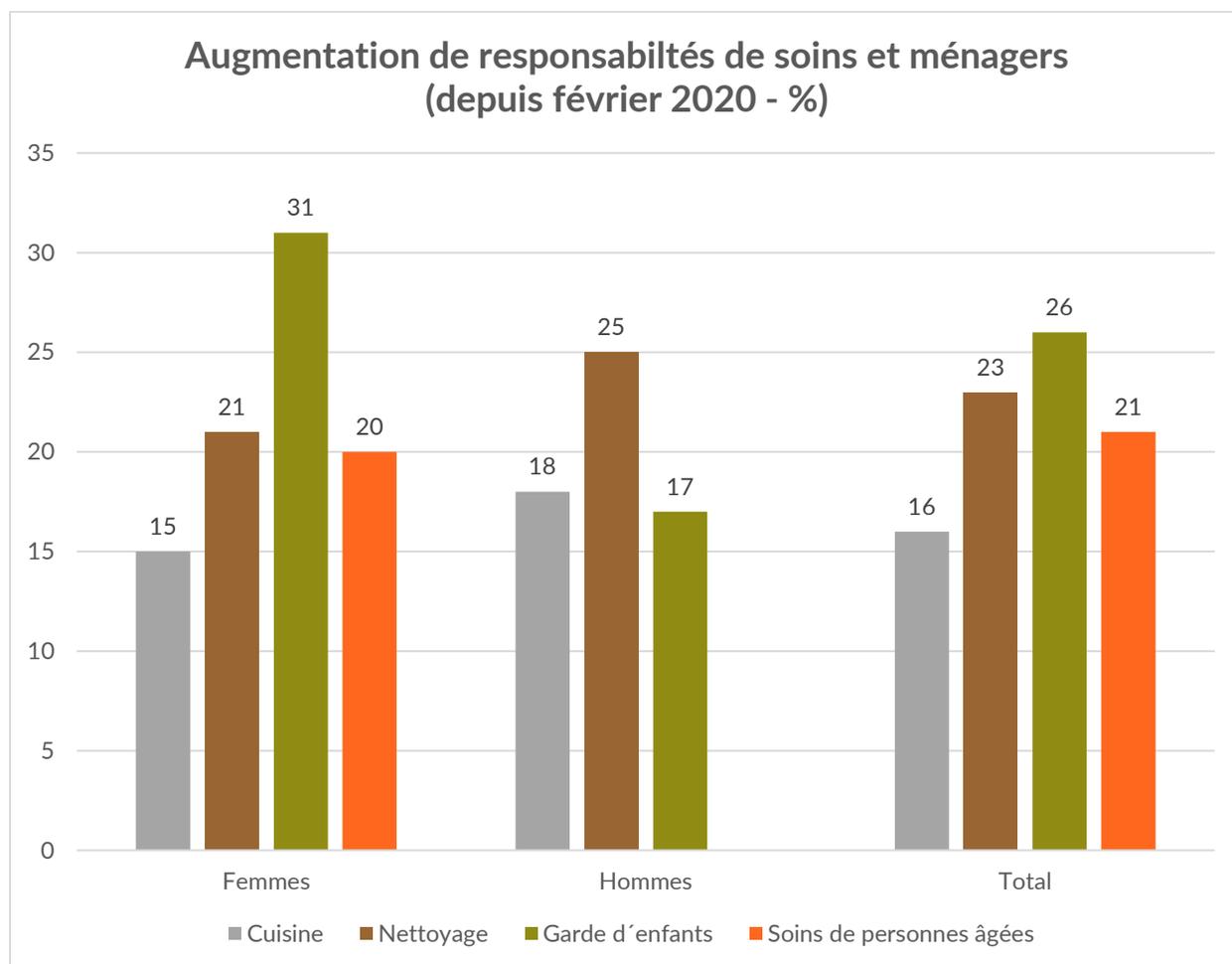


\*Les répondant.e.s pouvaient sélectionner plus d'une raison.

## Stress dans les ménages

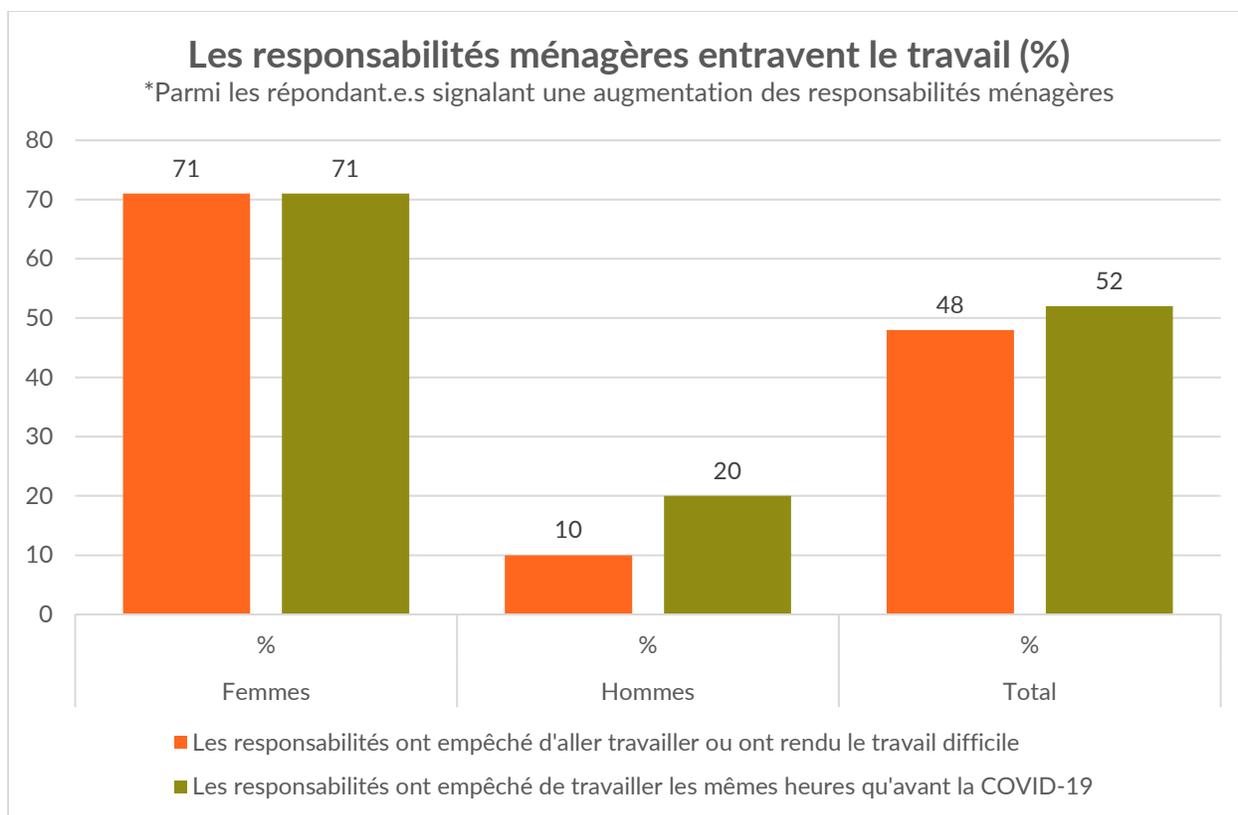
### Les soins et d'autres responsabilités ménagères

Par rapport à février 2020, les répondant-e-s ont déclaré une augmentation des responsabilités de soins et des responsabilités ménagères y compris la garde d'enfants, le nettoyage, la cuisine, et les soins aux personnes âgées. Les femmes étaient plus enclines à signaler une augmentation des responsabilités de garde d'enfants.



\*L'échantillon inclut seulement les répondant-e-s qui ont rapporté qu'il y avait des enfants et/ou des personnes âgées qui habitaient dans leurs ménages.

Même si on constate que les responsabilités ménagères ont augmenté pour les hommes et les femmes, quand ces responsabilités entrent en conflit avec des activités rémunératrices, ce sont les femmes qui ont tendance à sacrifier ces dernières : 7 récupératrices sur 10 ont exprimé que ces responsabilités accrues les ont empêchées d'aller au travail ou de travailler le même nombre d'heures par rapport à février 2020.



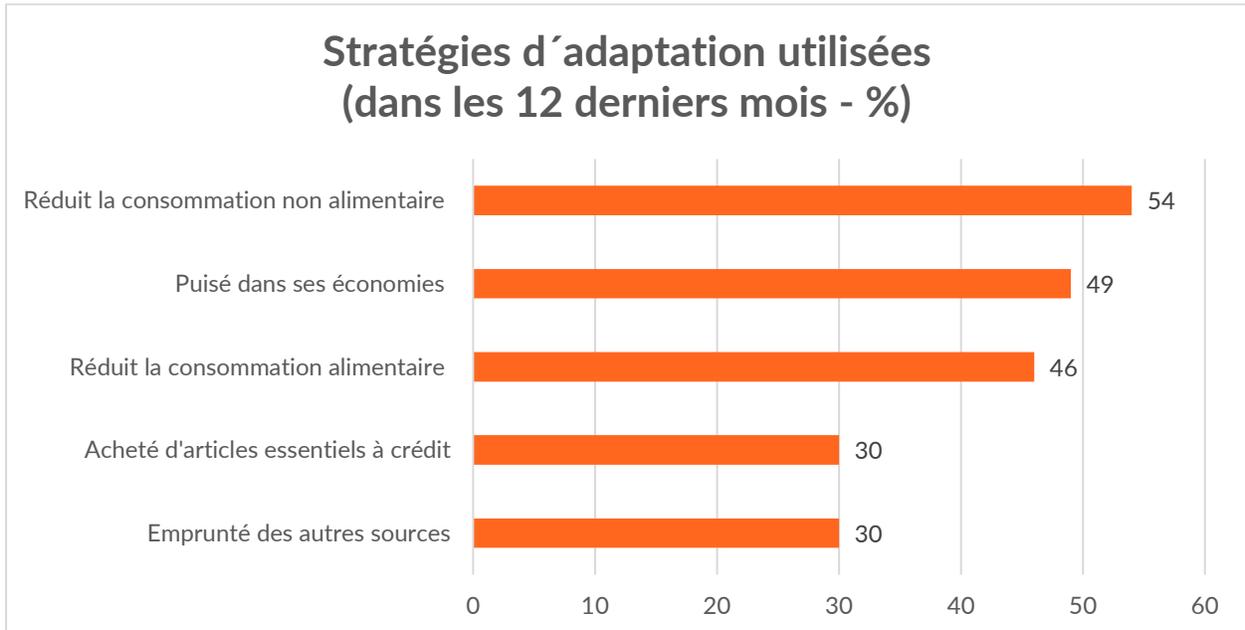
## Stratégies d'adaptation et de survie

En l'absence d'appuis de la part du gouvernement, les récupérateur·trice·s ont dû s'arranger pour survivre en utilisant des stratégies d'adaptation à la COVID-19, qui visent à répondre aux problèmes les plus urgents. Cependant, ces stratégies ne peuvent pas être soutenues sans provoquer des impacts nocifs dans le long terme et qui les rendent plus vulnérables, limitant ainsi leur capacité de récupération.

Les récupérateur·trice·s sont conscient·e·s des difficultés pour obtenir des appuis au-delà de leurs ménages. Dans l'ensemble, la plupart des stratégies des récupérateur·trice·s visent à utiliser, en premier lieu, leurs propres ressources, soit en réduisant leurs dépenses à travers de changements de patrons de consommation (y compris les aliments) et en épuisant leurs économies. Parmi les travailleur·euse·s qui ont puisé dans leurs économies, 64 % déclarent n'avoir été capables de recouvrer aucune de ces économies.

L'acquisition de biens essentiels à crédit a été une autre stratégie de survie, ainsi que l'emprunt d'argent auprès de diverses sources, y compris des ami·e·s, voisin·e·s et des institutions informelles. Mais avec les revenus diminués, leur capacité à rembourser ces dettes s'avère de plus en plus limitée.

*« Cela a fermé toutes les portes où on pouvait avoir de l'argent. Ceux qui pouvaient t'aider sont dans la même situation que toi. Et cela engendre une pauvreté très difficile à arrêter ». Récupératrice, 36 ans.*



\* Les répondant·e·s pouvaient sélectionner plus d'une réponse. L'option « emprunté des autres sources » correspond à une combinaison de plusieurs sources, y compris la famille, les ami·e·s, les voisin·e·s, etc.

## Le rétablissement et au-delà : besoins et demandes des récupérateur·trice·s de l'informel

À la question sur le soutien nécessaire de la part du gouvernement, les répondant·e·s ont insisté sur la nécessité dans l'immédiat de fournir de l'assistance alimentaire, d'habitat et la prise en charge des frais de santé —en particulier pour les femmes—, ainsi que des appuis financiers.

Mais ces travailleur·euse·s ont principalement besoin de garanties réelles sur la sécurisation de leurs moyens de subsistance et leur **participation dans la prise de décisions du PROMOGED**, ainsi qu'un partage opportun des informations pour pouvoir analyser, avec suffisamment de temps, les démarches proposées et assurer de cette façon une participation informée.

Liée à ce point est la **reconnaissance progressive et programmatique du statut** des récupérateur·trice·s, qui s'articule autour de trois niveaux de décision des autorités :

- Le ministère de l'Urbanisme et de l'Hygiène publique devrait promouvoir une responsabilisation formelle et effective de Bokk Diom dans le comité directeur et le comité de suivi du PROMOGED, aussi bien que dans le suivi des mesures d'urgence sur Mbeubeuss selon les opérations structurelles qui font partie des changements opérés sur les aménagements de l'architecture physique de la décharge.
- Le ministère de l'Environnement et du Développement durable et le PROMOGED devraient confier des responsabilités aux récupérateur·trice·s sur le pilotage national du PROMOGED par l'utilisation de leurs compétences dans la caractérisation pour appuyer le sous-programme de l'économie circulaire du Sénégal.

- Les ministères de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel, et du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises devraient accompagner l'évolution institutionnelle de Bokk Diom vers la coopérative comme moyen de sécurisation de leurs moyens de subsistance.
- L'UCG devrait mettre à disposition de la coopérative un espace de plusieurs hectares dans la décharge pour qu'elle puisse continuer de développer son système de récupération. Ainsi, l'UCG pourrait assurer la possibilité de construire une société solidaire capable de bénéficier de formes plus organisées des services prévus par les politiques d'accès à la santé et au financement mises en place par l'État du Sénégal à travers le PAP2A, la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ), et la couverture maladie universelle (CMU).

La sécurisation des moyens de subsistance des récupérateur·trice·s requiert l'appui et accompagnement soutenu. Cela permettrait de valoriser leur travail et créer des emplois locaux dans le cadre de l'environnement, dans lequel les autorités locales ont un rôle important à jouer.

- L'Association des Maires du Sénégal, la ville de Dakar, ainsi que les communes de Malika, Keur Massar et Tivaoune Peulh, devraient établir un partenariat vert avec les récupérateur·trice·s pour développer des programmes locaux de gestion de déchets, et identifier et promouvoir des initiatives locales de récupération, réutilisation et transformation des déchets à travers la chaîne de gestion des déchets.
- L'intégration des récupérateur·trice·s dans le comité de suivi des prix des matériaux ferreux et non ferreux --établi par le ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises (PME)--, à travers les Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture, serait une action favorable pour leur travail.
- Le ministère de l'Environnement et le PROMOGED devraient procurer une formation technique dans le secteur afin de renforcer les compétences des récupérateur·trice·s, y compris l'identification des récupérateur·trice·s qui s'occupent de la réutilisation, pour développer ensemble des renforcements de capacités et travailler sur l'accès au marché et la caractérisation de matériaux, ainsi que sur le traitement de e-déchets.

La vulnérabilité des récupérateur·trice·s dans le cadre de l'accès aux services sanitaires et les mauvaises conditions de travail dans la décharge, exacerbée par la pandémie, rend urgente **l'extension de la protection sociale.**

- L'UCG devrait automatiquement prendre en charge les accidenté·e·s, les décédé·e·s et les autres travailleur·euse·s handicapé·e·s dans la décharge,
- Le ministère de la Santé et de l'Action sociale devrait identifier et aider les personnes âgées dans la prise en charge sanitaire, et assurer la gratuité des médicaments à travers les politiques de gratuité des soins ciblant ce segment de la population, incluses sur le plan SESAME. Le ministère devrait aussi renforcer les initiatives solidaires mises en place par la coopérative des récupérateur·trice·s pour le soutien des travailleur·euse·s accidenté·e·s, âgé·e·s, malades, et les familles des personnes décédées dans la décharge.

Des politiques transversales ciblant les femmes et leurs ménages doivent être développées pour redresser les très forts impacts vécus par les récupératrices, qui d'emblée étaient déjà dans une situation vulnérable.

- Les récupératrices ont besoin d'assistance alimentaire et d'intégration parmi les bénéficiaires des aides sociales des communes de Malika, Keur Massar et Tivaouane Peulh. Cette initiative constituerait un premier pas pour redresser leur situation de vulnérabilité.
- Pour promouvoir une augmentation de leurs revenus, l'État et PROMOGED devraient offrir des appuis financiers pour développer des activités génératrices de revenus (aviculture, unité de transformation des produits locaux, recyclage de matériaux).
- Le ministère de la Femme et de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants et l'UCG devraient appuyer les organisations de la société civile, comme Daara de Malika et l'espace jeune de Malika, afin d'aider les récupératrices de la décharge à organiser un système de garderie communautaire à l'entrée de la décharge en utilisant certaines infrastructures de proximité.
- L'UCG devrait contribuer à la réduction des accidents et à sécuriser les moyens de subsistance des femmes chefs de famille avec une nouvelle organisation de la mise en décharge des déchets qui compartimente la récupération en secteurs, permettant de réduire les harcèlements et les violences exercés sur les femmes à cause de la méthode de récupération dans la plateforme.

**La crise de la COVID-19 et l'économie informelle** est un travail collaboratif entre le réseau mondial Femmes dans l'Emploi Informel: Globalisation et Organisation (WIEGO, par son acronyme en anglais) et des organisations partenaires locales représentant des travailleuse·eur·s de l'informel dans 12 villes : Accra (Ghana), Ahmedabad (Inde), Bangkok (Thaïlande), Dakar (Sénégal), Dar es Salaam (Tanzanie), Delhi (Inde), Durban (Afrique du Sud), Lima (Pérou), Mexico (Mexique), Pleven (Bulgarie), New York (États-Unis), et Tiruppur (Inde), avec l'appui du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Canada. Cette étude longitudinale à méthodes mixtes comprend des enquêtes à des travailleur·euse·s de l'informel et des entretiens semi-structurés avec des leaders de ces travailleur·euse·s et d'autres informateur·trice·s clés, menés par téléphone. La deuxième phase sera effectuée au cours du premier semestre de 2021. Pour de plus amples renseignements, visitez : <https://www.wiego.org/fr/etude-sur-la-crise-de-la-covid-19-et-leconomie-informelle>

**Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO)** est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies –en particulier des femmes– dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez <https://www.wiego.org/fr>.

**Bokk Diom**, une organisation locale de récupérateur·trice·s de Mbeubeuss, est née d'une volonté affirmée dans les années 1990 pour lutter contre la stigmatisation, l'exclusion et la délinquance. À ce titre, Bokk Diom se fait le partenaire d'organisations et institutions (ENDA Graf, BIT, WIEGO, Autres terres de Belgique, la Mairie de Malika, entre autres) dans la mise en œuvre de projets et programmes visant à renforcer les capacités de ses membres, y compris les capacités institutionnelles de l'organisation, la prise en charge des questions de santé des récupérateur·trice·s et la lutte contre l'exploitation des enfants au travail. Actuellement, Bokk Diom compte environ un millier de membres et sa structure organisationnelle accueille une bonne représentation des femmes dans les instances décisionnelles.

Ce travail a été effectué à l'aide d'une subvention du **Centre de recherches pour le développement international, Ottawa, Canada (CRDI)**. Les opinions exprimées ici ne représentent pas nécessairement celles du CRDI ni de son Conseil de Gouverneurs.



**IDRC · CRDI**

International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

**Canada**